COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

<u>Informations préliminaires pour les classements</u>

• Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

<u>Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA</u>

- Eclairage du complexe sportif 1 de Chalamont NNI 010740101 rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Gléteins 1 NNI 011940101 rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation de Val Revermont NNI 014260101 classement au niveau T5PN jusqu'au 21 mars 2034.
- Gymnase de l'Europe de Chatillon sur Chalaronne NNI 010939901 -rapport à effectuer par la CFTIS.
- Gymnase de Saint Denis les Bourg NNI 013449901 rapport à rédiger par la CRTIS.
- Terrain de Beach Soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601 rapport à effectuer par la CFTIS.

<u>Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages</u>

- Eclairage du stade CES La Huppe de Montrevel en Bresse NNI 012660201 rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du complexe sportif 2 de Chalamont NNI 010740102 rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Gléteins 2 de Jassans NNI 011940102 rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Louis Philippe Geoffray de Chaleins NNI 010750101 classement au niveau E Entrainement.
- Eclairage du parc des sports 3 de Viriat NNI 014510103 -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade municipal 1 de Saint André d'Huriat NNI 013340101 rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Prochaines programmations

- Terrains Claudius Joinin 1 et 2 de Saint Trivier sur Moignans NNI 013890101 et NNI 013890102
- Terrain municipal de Niévroz NNI 012760101
- Eclairage du stade Jean Christin de Serrières en Briord NNI 014030101

Pour la CDTIS : JF JANNET